

Gestion des populations de Sanglier



Les unités de gestion sanglier sont constituées de plusieurs massifs Chevreuil.

Les massifs sont regroupés en fonction des échanges de populations et de la configuration du milieu. Dans la majorité des cas les infrastructures linéaires et les cours d'eau importants déterminent les limites de ces unités.

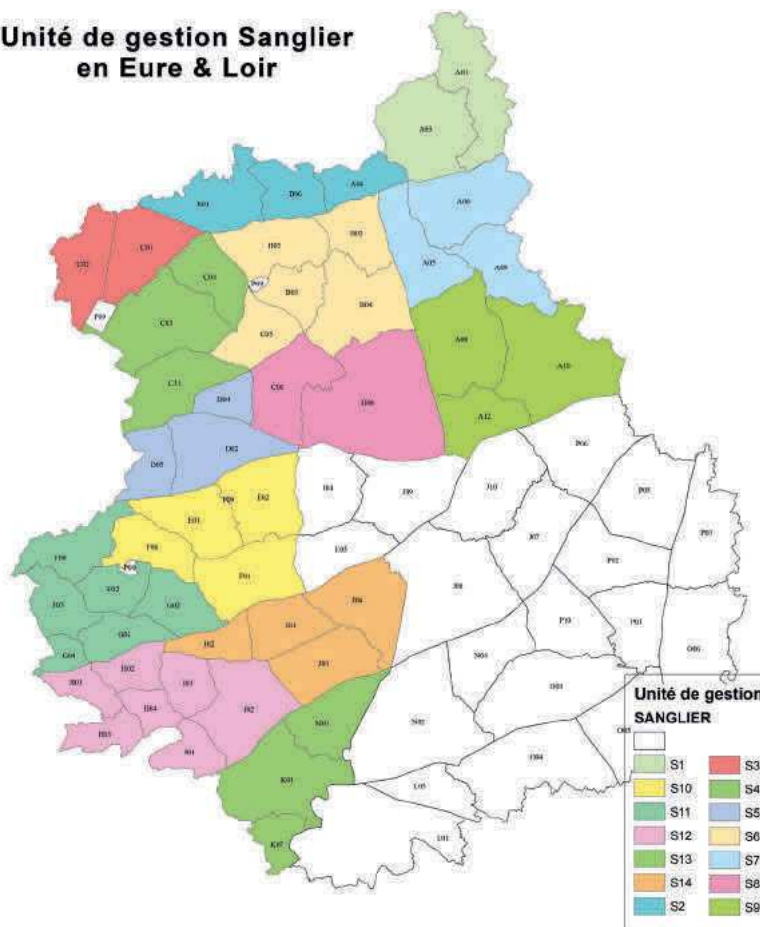
2938 sangliers ont été prélevés lors de la dernière campagne de chasse, soit une augmentation des prélèvements de 9% par rapport à 2016/2017.

L'Eure et Loir reste cependant un département avec des niveaux de prélèvements modestes.

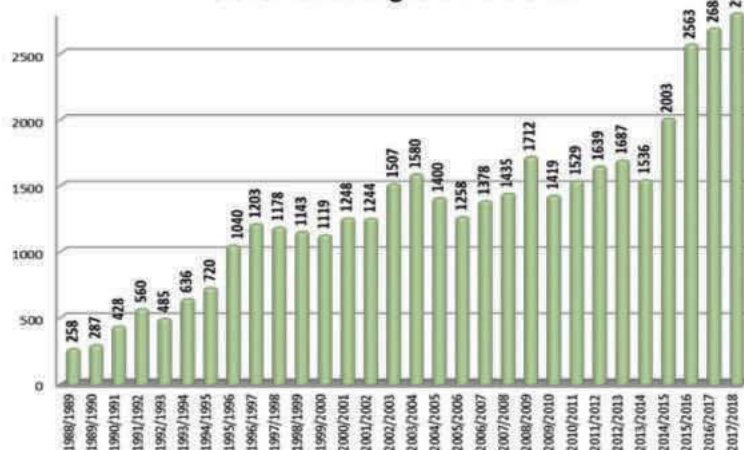
Les prélèvements se font principalement sur la partie Ouest du département (Perche) et correspondent à des sangliers tués hors parc. Il faut cependant noter que des forts prélèvements ont eu lieu, pour la 3^{ème} année consécutive, dans le secteur Beauce (Hors Unité de Gestion).

L'analyse des prélèvements par unité de gestion révèle de fortes progressions sur certains massifs, ainsi que de forts déséquilibres dans les catégories prélevées.

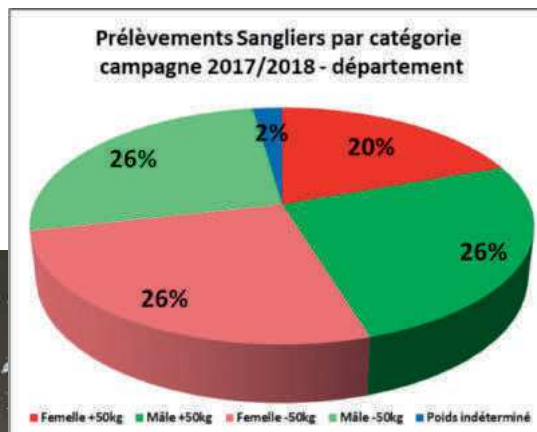
Unité de gestion Sanglier en Eure & Loir



Prélèvements Sangliers -Eure & Loir-



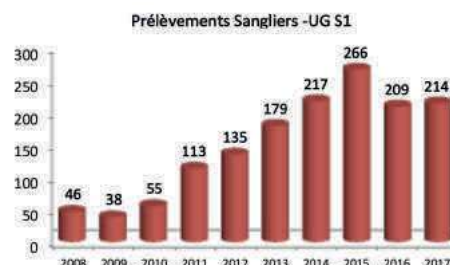
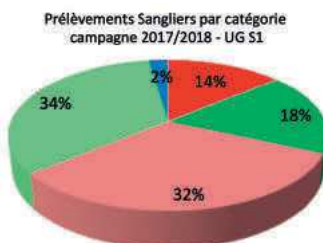
Les prélèvements par catégorie sont particulièrement équilibrés au niveau départemental. Il y a cependant toujours une économie des laies de plus de 50 kg. 110 sangliers de plus de 100 kg plein ont été prélevés avec un record à 161 kg.



SUIVI PAR REGION

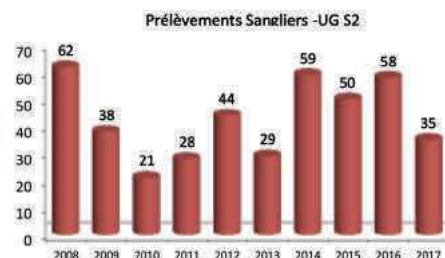
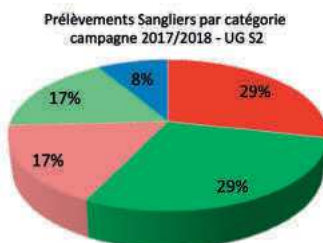
Unité de gestion :S1

Avec une moyenne, sur les dix dernières années, de 147 sangliers prélevés, l'unité de gestion de Dreux représente 7% des prélèvements départementaux alors qu'elle ne représentait que 3% des prélèvements en 2009. Le niveau des prélèvements a été multiplié par 5 en 10 ans mais semble se stabiliser.



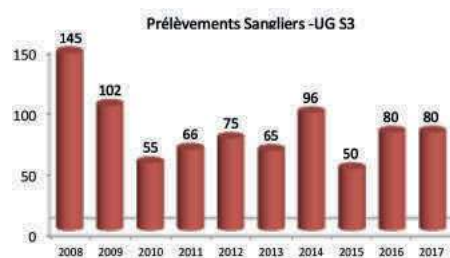
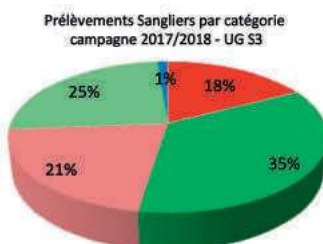
Unité de gestion :S2

L'unité de gestion de la vallée de l'Avre a prélevé 35 sangliers. Cela représente 1% du prélèvement départemental. Les prélèvements sont en baisse par rapport à l'année passée.



Unité de gestion :S3

L'unité de gestion de la Ferté-Boissy a effectué un prélèvement de 80 sangliers identique à celui de 2016. Les prélèvements de cette unité représentent 3% du prélèvement départemental contre 9% en 2008.

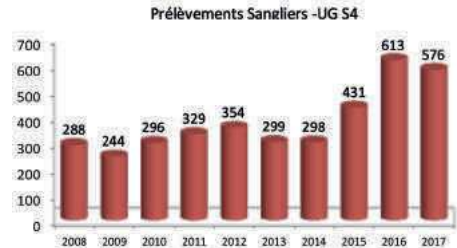
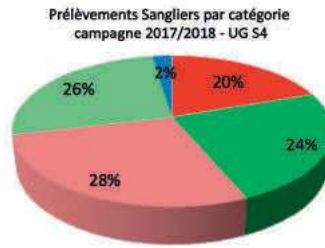


Femelle +50kg Mâle +50kg Femelle -50kg Mâle -50kg Poids indéterminé

Unité de gestion :S4

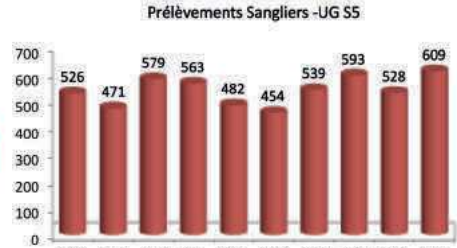
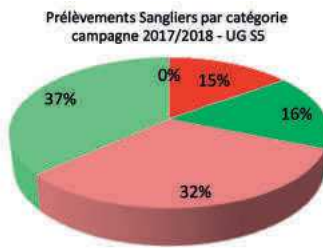
L'unité de gestion de Senonches, a effectué un prélèvement de 576 sangliers (moins 6% par rapport à 2016), soit 20 % du prélèvement départemental en 2017.

Compte tenu de l'augmentation constante des dégâts et des prélèvements, les membres du comité local ont supprimé, en cours de saison, le marquage qualitatif des animaux de plus et de moins de 60 kg.



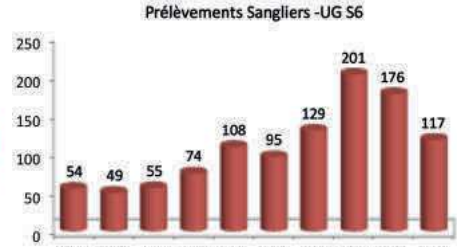
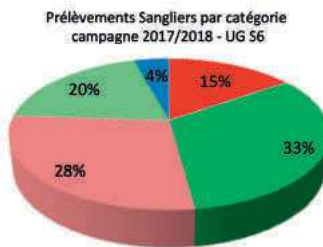
Unité de gestion :S5

Avec un prélèvement moyen sur dix ans de 534 sangliers, l'unité de gestion de Champrond-Pinson-Pontgouin représente 21% des prélèvements départementaux en 2017. Le prélèvement est en progression de 15% par rapport à 2016.



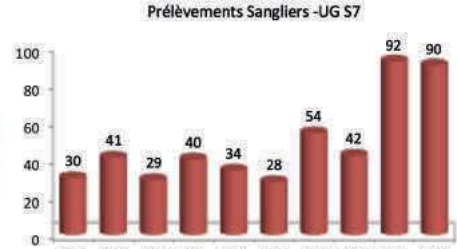
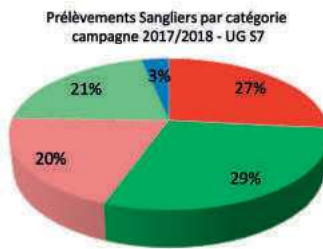
Unité de gestion :S6

L'unité de gestion du Thymerais représente 4% des prélèvements départementaux avec une moyenne de 106 sangliers en onze ans. Cette année, les prélèvements continuent de baisser après la forte augmentation des dernières années.



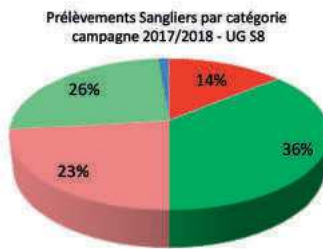
Unité de gestion :S7

L'unité de gestion de la vallée de l'Eure-Nord, se situe en bordure des Yvelines d'où provient une partie des animaux. Le prélèvement moyen sur 10 ans est de 48 sangliers (3% du département). Les prélèvements sont quasiment identiques à 2016



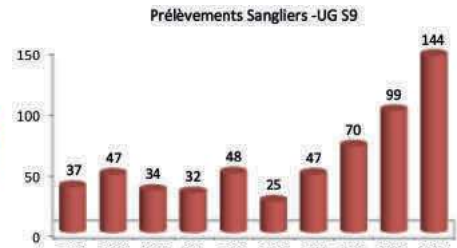
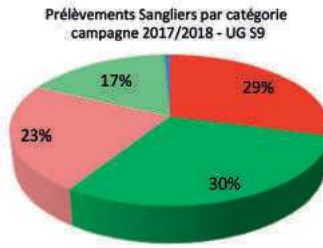
Unité de gestion :S8

Le prélèvement moyen de l'unité de gestion de Bailleau-Favières est de 42 sangliers sur 10 ans. Le prélèvement est en augmentation par rapport à 2016 (10%). Il représente 3% du prélèvement départemental.



Unité de gestion :S9

Le prélèvement moyen de l'unité de gestion 9 de la vallée de l'Eure est de 58 sangliers par an (5% du département). Les prélèvements ne cessent de progresser depuis 5 ans et sont principalement liés aux échanges qui s'effectuent avec les Yvelines.

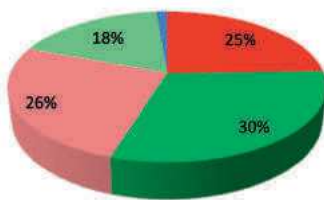


■ Femelle +50kg ■ Mâle +50kg ■ Femelle -50kg ■ Mâle -50kg ■ Poids indéterminé

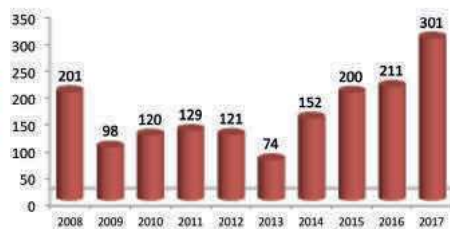
Unité de gestion :S10

L'unité de gestion de Bois Landry-Montigny a prélevé en moyenne sur les onze dernières années 161 sangliers (10% du département en 2017). Les prélèvements de 2017 augmentent de 43% par rapport à 2016.

Prélèvements Sangliers par catégorie campagne 2017/2018 - UG S10



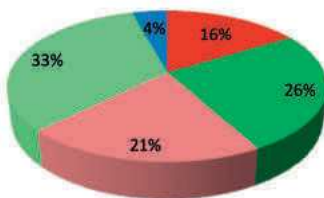
Prélèvements Sangliers -UG S10



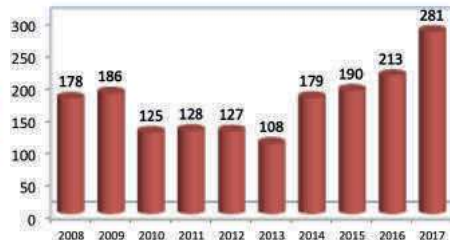
Unité de gestion :S11

Deuxième unité de gestion expérimentale, l'unité de gestion du Perche Nogentais représente 10 % des prélèvements départementaux (172 de moyenne en 10 ans). Compte tenu de l'augmentation des dégâts et des prélèvements, les membres du comité local ont supprimé, en cours de saison, le marquage qualitatif des animaux de plus et de moins de 60 kg.

Prélèvements Sangliers par catégorie campagne 2017/2018 - UG S11



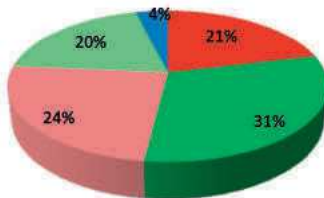
Prélèvements Sangliers -UG S11



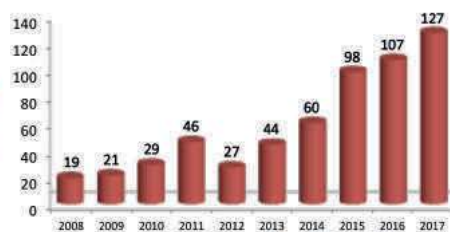
Unité de gestion :S12

L'unité de gestion du Perche Gouet est constituée de trois massifs boisés éloignés. Le principal massif est à cheval sur les départements du Loir-et-Cher, de la Sarthe et de l'Eure-et-Loir. Le prélèvement moyen sur 10 ans est de 58 sangliers soit 4% des prélèvements départementaux.

Prélèvements Sangliers par catégorie campagne 2017/2018 - UG S12



Prélèvements Sangliers -UG S12



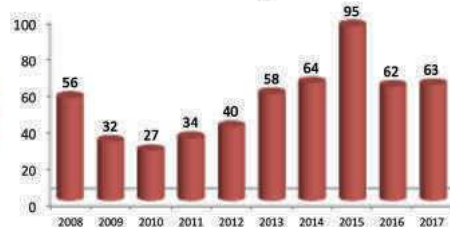
Unité de gestion :S13

L'unité de gestion du Dunois est la seule unité située au sud de la ligne TGV (barrière infranchissable). Les prélèvements de cette unité de gestion représentent 2% des prélèvements départementaux (53 en moyenne sur 10 ans). Les prélèvements sont identiques à ceux de la saison 2016/2017

Prélèvements Sangliers par catégorie campagne 2017/2018 - UG S13



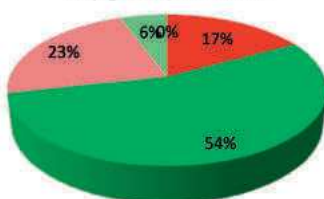
Prélèvements Sangliers -UG S13



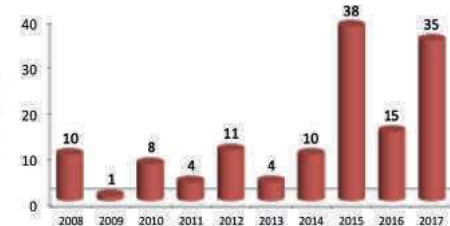
Unité de gestion :S14

L'unité de gestion du Faux Perche reste à un niveau faible de prélèvements. Le prélèvement moyen sur les dix dernières années est 14 sangliers soit moins de 1 % du prélèvement départemental.

Prélèvements Sangliers par catégorie campagne 2017/2018 - UG S14



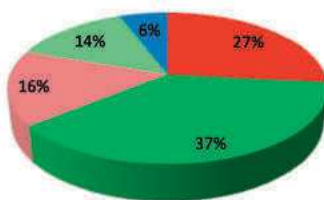
Prélèvements Sangliers -UG S14



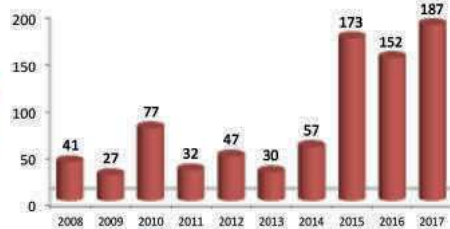
Hors unité de gestion

Cette zone correspond au secteur de la Beauce où pour des raisons évidentes la présence du sanglier n'est pas souhaitée. Les prélèvements représentent 6% du prélèvement départemental (82 sangliers prélevés en moyenne sur les dix dernières années). Une vigilance accrue est requise dans ce secteur pour endiguer la progression de cette population.

Prélèvements Sangliers par catégorie campagne 2017/2018 - Hors UG



Prélèvements Sangliers hors unité de gestion



■ Femelle +50kg ■ Mâle +50kg ■ Femelle -50kg ■ Mâle -50kg ■ Poids indéterminé